

L'EMPLOI DANS LES ASSOCIATIONS CULTURELLES / CADRE JURIDIQUE, COMPTABILITÉ, GESTION ET FISCALITÉ - NIVEAU 1

Spectacle Vivant en Lorraine

FORMATION 2012

avec François Boitard

OBJECTIFS

Être capable de mieux appréhender la gestion de l'emploi et la comptabilité dans une association culturelle.

CONTENU

Premier jour : Le cadre juridique de l'association

- l'évolution contemporaine des activités culturelles dans le champ économique
- les différents cadres juridiques d'exercice de la diffusion culturelle
- les associations, la loi de 1901 et la notion de but non lucratif
- le cas des associations relevant du droit local (loi de 1908)
- la logique de fonctionnement induite par le législateur de 1901 et l'évolution des pratiques dans les trente dernières années

Deuxième jour (½ journée) : L'emploi dans les associations culturelles

- les collaborateurs au sein de l'association : bénévoles et salariés
- le droit du travail français et les obligations sociales : la notion essentielle de lien de subordination
- les conditions de rémunération et de remboursement des frais pour les collaborateurs bénévoles et les salariés
- les procédures et documents obligatoires de l'association employeur
- la responsabilité de l'association employeur et de son représentant légal
- le cas particulier de l'emploi dans les associations du domaine culturel
- les conditions d'exercice du bénévolat et du personnel salarié
- les conditions qui imposent l'emploi de personnel salarié (loi Lang) dans le spectacle vivant
- les risques encourus dès lors que les obligations légales ne sont pas respectées

L'évolution dans les années à venir.

Réponses aux différents cas qui n'auraient pas été traités précédemment.

Deuxième et troisième jour : Comptabilité, gestion et fiscalité

Comptabilité

- les principes et règles de la comptabilité
- de la vision en dépenses et en recettes à la vision normalisée
- le bilan et le compte de résultat : descriptif et analyse
- le principe de la partie double : logique et mécanisme
- la technique et les opérations comptables
- les aspects spécifiques du plan comptable associatif
- le plan comptable et ses adaptations pour les entreprises du secteur culturel

L'association et les activités économiques

- l'association et le principe de non-lucrativité
- la gestion et la direction de l'association : la notion de gestion désintéressée
- les notions d'activités économiques et lucratives et leurs conséquences
- la circulaire fiscale du 15/09/98 et ses conséquences : une réponse claire et simple au statut fiscal des associations
- le cas particulier des associations du domaine culturel exerçant des activités de diffusion

Etude des différentes situations présentées par les participants et réponses aux différents problèmes soulevés.

Moyens pédagogiques : Supports pédagogiques, études de cas, mises en application.

Cette session peut être prolongée par le stage « Comptabilité, gestion et fiscalité – Niveau 2 » du 4 au 6 octobre.

PUBLIC Administrateurs, responsables et salariés d'associations culturelles.

• **Dates** : du jeudi 8 au samedi 10 mars
(3 jours)
• de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h30
• - 17h le samedi

• **Lieu** : Abbaye des Prémontrés
• - Pont-à-Mousson

• **Places** : 10

• **Frais pédagogiques** : 160 €

• **Délai d'inscription** : avant le 23 février

RENSEIGNEMENTS / INSCRIPTIONS

• **Spectacle Vivant en Lorraine**
• **service Formation**

• Tél. 03 83 87 80 67

• Fax 03 83 87 80 71

• formation@svlorraine.com

• www.spectacle-vivant-lorraine.com

• Les participants sont invités à se munir
• de leurs statuts ainsi que tous documents
• liés à des projets en cours ou à venir,
• ainsi que d'une calculatrice.

L'INTERVENANT

François Boitard

Titulaire d'une Licence de sociologie et d'un Certificat d'économie politique et sociale (Université de Poitiers), il est responsable de formation / intervenant formateur dans les domaines suivants : cadre juridique et fiscal des associations, comptabilité - gestion, méthodologie de projet et évaluation, construction d'équipes (team-building) et accompagnement de projet (coaching), communication interculturelle et intégration sociale, anthropologie culturelle, diffusion et médiation culturelle. Il a participé au sein d'un groupe de travail réuni par le Conseil National à la Vie Associative à l'élaboration du nouveau plan comptable pour les associations. Il a produit et réalisé *La diffusion culturelle, mieux la comprendre pour mieux agir* (éditions INIREP) et est auteur de *L'Etat et les associations* in *Hommes et Migrations*, janvier-février 2001. Il est également intervenant sur le cadre juridique des associations pour l'université d'Orléans-Tours.